FORMATION CONTINUE

Apprentissage par résolution de problèmes | ARP401

Module d'autoformation en ligne

Public cible

Cette formation s'adresse à toutes les personnes professeures du programme de médecine prédoctoral, qui interviendront en ARP auprès des personnes étudiantes de 2e et de 3e année (CFI 3 du parcours de professionnalisation).

Contexte

Vous êtes sur le point d'animer votre première séance d'ARP et plusieurs questions vous viennent en tête : Comment s'intègre cette activité dans le programme? Comment se déroule une séance d'ARP? Quelles seront vos tâches?

Cette formation a comme objectif de répondre à ces questions et même plus!

À travers le visionnement de courtes capsules vidéo, vous pourrez vous familiariser avec le programme de médecine et la méthode pédagogique qu'est l'ARP. Vous serez amené à réfléchir sur les défis d'animation et les stratégies à utiliser dans votre enseignement. Enfin, vous pourrez identifier comment procéder lorsqu'il s'agit d'apprécier l'agir compétent des personnes étudiantes.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Mettre en œuvre la méthode pédagogique de l'ARP en respectant la philosophie du programme;
2. Utiliser des stratégies d'animation efficaces pour soutenir la participation et l'apprentissage;
3. Apprécier l'agir compétent en situation de partage de connaissances cliniques en petits groupes;
4. Utiliser les outils et applications fournis par le programme pour

QUAND

Module d'autoformation en ligne selon votre disponibilité.

DURÉE

1.5 heures

LIEU

Module d'autoformation en ligne ACCÈS À LA FORMATION EN CLIQUANT SUR LE LIEN EN VERT DANS LE DESCRIPTIF DE LA FORMATION (À GAUCHE)

Date limite d'inscription :
2 janvier 2027

soutenir la tâche d'enseignement.

Référentiel de compétences pédagogiques

Le ou les contextes d'enseignement de cette formation sont :
- l'enseignement en contexte de classe structuré par le programme

La ou les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :
- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage
- Évaluer la performance des apprenants

Animation

Animation :

P^re^ Marie-Pier Villemure, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^re^ Hélène Gambu, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence
M Jean-François Fisette

Conception :
M. Jean-François Fisette

P^re^ Hélène Gambu, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^re^ Geneviève Ricard, Département de médecine

P^re^ Marie-Pier Villemure, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

M^me^ Sylvie Houde, Centre de pédagogie des sciences de la santé

Comité scientifique :

P^re^ Hélène Gambu, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^re^ Marie-Pier Villemure, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

M^me^ Sylvie Houde, Centre de pédagogie des sciences de la santé

Accréditation

Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, lequel est agréé par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) dont le Collège des médecins du Québec (CMQ) est partenaire. Pour les professionnelles et professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de ***1 heure 30 minutes*** de formation accréditée. Les personnes participantes doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.

Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à ***1 heure 30 minutes*** d'activités de développement professionnel (catégorie A).

La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le

programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de ***1 heure 30 minutes*** de section 1.

Cette activité répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à ***1 heure 30 minutes*** de crédits d'activité certifiée MainPro+ [MD].

Cette formation est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.